



RÉALISER VOS FORMALITÉS D'ENTREPRISE



VOS ATTENTES

- Effectuer les formalités qui marquent la vie de votre entreprise : immatriculation, modification ou cessation d'activité



NOTRE RÉPONSE

- Analyse et traitement des dossiers de déclarations de création, de modification de situation ou de cessation d'activité au Registre du Commerce et des Sociétés, prise en charge des demandes d'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise), déclaration des cartes de commerçant ambulant.
- Remise des documents nécessaires, réception du dossier, contrôle et enregistrement du dossier complété par vos soins, information par courrier du suivi et récépissé, délivrance du numér Siren pour les immatriculations
- Transmission des déclarations et des pièces justificatives aux différents organismes officiels destinataires : le Greffe du Tribunal de Commerce, l'INSEE, le RSI, l'URSSAF, les services fiscaux, ...



LES +

- Assistance sur mesure
- Diagnostic personnalisé pour optimiser les formalités en fonction de la situation
- Enregistrement possible de votre déclaration (lors d'un rendez-vous ; aucun imprimé à remplir)
- Contrôle de cohérence des informations déclarées et de conformité des pièces
- Suivi du dossier



PUBLIC CONCERNÉ

- Les entreprises individuelles, commerciales, industrielles ou de services localisées sur la circonscription de la CCI
- Les sociétés commerciales (EURL, SARL, SA...) non assujetties à une inscription au Répertoire des Métiers localisées sur la circonscription de la CCI



INFORMATIONS PRATIQUES

- [Disponibilité des listes de pièces justificative sur le site](#)
- Rendez-vous individuel ou rendez-vous téléphonique
- Prix : 70 € non assujetti à la TVA